



32^{ème} colloque de l'ADMEE Europe
22-23-24 janvier 2020 à Casablanca (Maroc)
sous le thème :

Dispositifs et méthodologies émergents en évaluation

L'ADMEE-Europe et l'Université Hassan II de Casablanca ont le plaisir de vous annoncer l'organisation du 32^{ème} colloque international de l'ADMEE-Europe, les 22-23-24 janvier 2020 à Casablanca (Maroc) dont le thème est : « Dispositifs et méthodologies émergents en évaluation ». Le colloque sera l'occasion de présenter les expériences menées dans différents pays, ainsi que de faire un état des lieux des recherches actuelles, autour de cette thématique. Les symposiums seront particulièrement bien adaptés à cet exercice.

Le colloque de l'ADMEE-Europe, qui se tient pour la deuxième fois au Maroc, est destiné aux chercheurs, praticiens, formateurs, responsables des systèmes éducatifs et professionnels. Il vise à offrir des conditions propices à des débats et à des rencontres entre les personnes impliquées dans l'évaluation en éducation.

Dispositifs et méthodologies émergents en évaluation

L'essor des technologies de l'information et de la communication (plateformes d'e-learning, Cloud, MOOC, contenu en accès libre, intelligence artificielle, etc.), les progrès de l'éducatique et de la psychométrie (analyse de traces numériques et Big Data, réseaux de neurones artificiels, Modèles de Réponse à l'Item, récolte automatique d'informations, etc.), le développement des sciences cognitives (neurosciences et imagerie cérébrale), l'intérêt croissant pour le pilotage des systèmes éducatifs, la mise en place de curricula basés sur les compétences et l'apparition de nouvelles modalités d'apprentissage et d'enseignement, le développement des processus de professionnalisation rendent les tâches de l'évaluation de plus en plus complexes.

Le processus de transformation concerne tous les niveaux de formation (accueil de la petite enfance, enseignement fondamental et secondaire, enseignement supérieur, formation continue, formation professionnelle, formation tout au long de la vie), mais aussi les formes mêmes que peuvent prendre ces évaluations (évaluation dans les dispositifs de formations hybrides et dans les MOOC, testing assisté par ordinateur, etc.). Cette transformation qui remet en question la place de l'évaluation dans le processus

d'apprentissage pose de nouveaux problèmes éthiques. Elle induit de nouvelles pratiques et met les acteurs face à des défis et des responsabilités auxquels ils ne sont pas toujours préparés.

Le colloque s'intéressera donc aux formes émergentes (locales ou universelles) en évaluation et s'articulera autour de 4 axes principaux. Ces axes sont non-exclusifs : ils envisagent, le cas échéant, des interactions entre les différents aspects de la problématique.

- **Axe 1** : L'innovation dans les modèles et les méthodologies en évaluation
- **Axe 2** : Les pratiques et les outils en évaluation à l'ère du numérique
- **Axe 3** : Les dispositifs émergents en évaluation au service de la qualité de l'éducation et de la formation
- **Axe 4** : Evaluation et processus de professionnalisation

Axe 1 : L'innovation dans les modèles et les méthodologies émergentes en évaluation

L'émergence des plateformes d'e-learning (LMS), du testing (adaptatif) assisté par ordinateur, des neurosciences et de l'imagerie cérébrale mais aussi de l'intelligence artificielle a (ou va) non seulement modifié(er) le visage de l'évaluation mais aussi les modèles et méthodologies sous-jacents. Les modèles s'étoffent et se numérisent, les méthodologies se complexifient et la quantité de données récoltées lors des processus d'évaluation, parfois automatiquement et à l'insu de l'apprenant, augmente de manière exponentielle (traces numériques et Big Data). Les méthodes d'analyse traditionnelles ne suffisent plus et doivent faire appel aux derniers développements des modèles probabilistes et des réseaux de neurones artificiels pour faire face à ces nouveaux défis. Ces innovations et cette technicité posent de nouveaux problèmes éthiques liés par exemple à la protection et à l'utilisation des données ou à l'appropriation des résultats de l'évaluation par les profanes.

Ce premier axe s'articulera autour des nouvelles réalités théoriques et méthodologiques émergentes en tant qu'innovations en matière d'évaluation et tentera de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles nouvelles possibilités les innovations en évaluation offrent-elles ?
2. Comment les méthodes de mesure et d'évaluation se sont-elles adaptées aux changements ?
3. Dans quelle mesure l'approfondissement ou la modification des méthodes existantes répondent-ils à cette évolution ?
4. Quels problèmes éthiques sont soulevés par les modèles et méthodologies émergents ?
5. Quels sont les enjeux et les implications de ces innovations pour les pratiques ?

Axe 2 : Les pratiques et les outils en évaluation à l'ère du numérique

A l'ère du digital, avec la démocratisation, la massification (voire l'ubérisation) de l'accès à l'éducation et à la formation, l'hétérogénéité des publics, l'évolution des pratiques d'apprentissage des étudiants et élèves issus de la culture numérique, le paysage de l'enseignement et de la formation a beaucoup évolué ces dernières années. Si les théories et les méthodes classiques d'évaluation sont mises au défi par l'utilisation des nouvelles technologies, d'ores et déjà les pratiques des enseignants changent, les outils évoluent et sont questionnés par cette évolution rapide. Les dispositifs hybrides de formation sous-tendus par les plateformes d'e-learning (LMS) modifient la fonction première de l'évaluation et supposent de nouvelles formes de pratiques et d'outils. Catalyseur du changement, l'usage du numérique semble agir comme un vecteur d'évolution de l'évaluation.

Ce deuxième axe sera l'occasion de présenter les différentes pratiques et outils utilisés à l'ère du numérique. Il favorisera en outre une réflexion critique sur l'intérêt à promouvoir de nouveaux paradigmes.

1. Comment le numérique peut-il transformer les pratiques d'évaluation (dans leur sens, et dans leurs formes) ?
2. Comment les enseignants et formateurs planifient-ils les activités d'évaluation et les gèrent-ils dans un contexte de formations hybrides ou entièrement à distance ?
3. Quelle plus-value le numérique apporte-t-il à certains outils d'évaluation, comme le portfolio ?
4. Dans quelle mesure les outils numériques peuvent-ils être intégrés dans une stratégie globale d'évaluation des apprentissages ?

Axe 3 : Les dispositifs émergents en évaluation au service de la qualité de l'éducation et de la formation

L'évaluation de l'éducation et de la formation n'a été considérée comme constitutive de la qualité d'un établissement que très récemment. Pour l'enseignement supérieur, son expansion est une conséquence directe des travaux d'harmonisation menés dans le cadre du Processus de Bologne en Europe. Au Maroc, elle constitue une préoccupation émergente majeure pour tous les acteurs de l'éducation.

D'une part, parce que le concept est multidimensionnel et, d'autre part, parce que l'enseignement ne dispose pas toujours d'indicateurs fiables, définir la qualité de celui-ci s'avère une opération complexe sous-tendue par des tensions idéologiques et méthodologiques. De plus, l'évaluation de la qualité des systèmes de formation nécessite de prendre en compte des critères d'ordre notamment économique (l'efficacité et l'efficience), social (l'équité) et pédagogique. Elle nécessite également une adaptation aux progrès technologiques.

Ainsi, voit-on à l'heure actuelle l'émergence de nouveaux dispositifs d'évaluation au service de la qualité de l'éducation et de la formation. Dans ce troisième axe, de tels dispositifs seront présentés et questionnés :

1. Comment définit-on la qualité dans les milieux de l'évaluation en éducation et en formation ?
2. Quels dispositifs émergents sont mis en place pour réguler la qualité ?
3. Quels modèles et quelles pratiques sous-tendent ces dispositifs émergents ?
4. Entre efficacité et équité, quelle articulation ?
5. Entre évaluation interne et externe de la qualité, quelle articulation ou complémentarité ?

Axe 4 : Evaluation et processus de professionnalisation

La professionnalisation des métiers appelle, dans le monde de la formation, à se questionner sur l'accompagnement et sur l'évaluation à plusieurs niveaux : le développement de la professionnalité des individus, leur autonomie voire leur émancipation, le développement de leur style ou de leur éthos professionnel pour ne citer que ceux-ci.

L'accompagnement, de par ses formes diverses et toujours singulières, se revendique comme une modalité souple et évolutive. Cette diversité de modalités doit néanmoins garantir le maintien de conditions favorables au développement de la professionnalité des personnes et en attester. Parallèlement, les dispositifs et leurs effets doivent pouvoir être évalués, identifiés et analysés, tant pour les acteurs eux-mêmes que pour les organisations et pour la société en général.

Certaines questions se posent dès lors, comme par exemple :

1. A quelles conditions des pratiques d'évaluation sont-elles susceptibles de contribuer au développement professionnel et à la professionnalité des personnes en formation, voire de les dynamiser ?
2. Comment évaluer la professionnalisation des métiers, entre cadres contrôlant et intentions formatives ?
3. Sur quels processus et outils s'appuie l'accompagnement en formation ? Comment sont-ils mobilisés et avec quels effets ?
4. Quels critères et indicateurs de professionnalisation et de professionnalité émergentes peuvent être identifiés ?

5. Quel besoin d'implication de la personne en formation dans l'évaluation de ses apprentissages et de sa professionnalité ?

Formes des communications

D'une manière générale, les communications doivent s'inscrire dans la thématique du colloque et l'un (ou plusieurs) des axes proposés. Les contributeur-trices peuvent déposer deux formes de communications :

Des communications individuelles traitent d'un thème particulier. Elles peuvent être présentées par une ou plusieurs personnes (20' de présentation + 10' de discussion). Les ateliers sont animés par un modérateur-trice.

Des symposiums (version courte : 3 communications - 90' ou version longue : 5-6 communications - 180'). Les contributions d'un symposium sont articulées autour d'une problématique commune et d'un texte de cadrage rédigé par l'organisateur-trice du symposium qui fait office de modérateur-trice mais qui peut être l'un-e des intervenant-e-s. Il lui incombe également de décider s'il y a lieu d'organiser un débat final avec un-e discutant-e. Chaque symposium réunit des auteurs provenant d'au moins 3 institutions différentes et de 2 pays différents.

Catégories de communications

Chaque contribution (individuelle ou symposium) doit appartenir à l'une des catégories suivantes :

Travaux de recherche : communications réalisées au départ d'un corpus de données empiriques traitées de manière systématique (enquêtes, recherches expérimentales, recherches-actions).

Développements d'outils : communications réalisées au départ d'un corpus de techniques mises au profit de l'évaluation.

Analyses de pratiques : communications réalisées au départ d'un corpus de situations ou de pratiques en situations, analysées dans leur contexte.

Synthèse de recherches : communications réalisées au départ d'un corpus de recherches existantes et synthétisées selon la méthode de la méta-analyse ou d'autres méthodologies.

Aspects formels des communications

Les contributions individuelles sont rédigées selon le modèle suivant dans un fichier au format .doc, .docx ou .pdf. Elles comprendront un titre, un résumé court (300 mots maximum), 3-5 mots-clés ainsi qu'un résumé long (1000 mots maximum). Les noms des auteurs figurent tout au début du fichier, au dessus du titre. Un seul fichier comprenant tous ces éléments nécessaires (titres, auteurs, résumé court, mots-clés et résumé long) est transmis aux organisateurs du congrès via la plate-forme de soumission.

Les contributions pour un symposium sont rédigées selon le modèle suivant dans un fichier au format .doc, .docx ou .pdf. Les responsables de symposiums transmettent un seul fichier dans lequel figurent 1) le texte de présentation du symposium (600 mots maximum) qui met en évidence la cohérence de la problématique et la logique d'articulation entre les différentes communications formant le symposium suivi de 2) les communications du symposium comprenant chacune tous les éléments décrits ci-dessus (titres, auteurs, résumés court et long). Le nom du responsable du symposium figure tout au début du fichier, au-dessus du titre du symposium. Les noms des auteurs des contributions figurent en tête de chaque communication. La complétude du fichier est de la responsabilité de l'organisateur du symposium qui transmet un seul fichier aux organisateurs du congrès via la plate-forme de soumission accessible sous ce lien.

Les références bibliographiques ne sont pas prises en compte dans le comptage des mots du résumé long.

Le nom du fichier informatique doit suivre le modèle suivant : nom de l'auteur + première lettre du prénom : AuteurP.doc (ou .docx ou .pdf).

Procédure d'évaluation

Après avoir été rendu anonymes par les organisateurs du colloque, les propositions (individuelles et ou symposiums) seront évaluées par deux membres du Comité scientifique en fonction des critères suivants : pertinence (lien avec la thématique du colloque) ; cadre conceptuel et problématisation (cadre théorique, questions, objectifs, références-clés) ; démarches (recueil, corpus, instruments, analyses) ; apports (résultats, constats, perspectives). En cas de discordance entre les arbitres, un troisième évaluateur sera sollicité. Vous pouvez cliquer sur la liste de critères souhaitée: critères d'évaluation pour une [communication individuelle](#) et pour un [symposium](#).

Site internet : <http://maarifcentre.org/admee2020/>

Calendrier

2019

20 Mai : lancement de l'appel à communication

24 Mai : ouverture de la plate-forme de soumission

27 Mai : lancement des inscriptions au colloque

14 juillet: Date limite pour le dépôt des propositions pour les personnes qui veulent obtenir la notification jusque fin juillet 2019

31 juillet: Date limite pour la notification aux auteurs qui ont déposé leur communication avant le 14 juillet 2019

15 septembre: Date limite pour le dépôt des propositions.

13 octobre: Date limite pour la notification aux auteurs qui ont déposé leur proposition entre le 15 juillet et le 15 septembre 2019

15 novembre : majoration des droits d'inscriptions

31 décembre: fin des inscriptions en ligne

2020

22-23-24 janvier : 32ème colloque de l'ADMEE

28 février : délai Date limite de réception des textes définitifs pour la publication dans les Actes du colloque

15 mai : publication électronique des Actes

Secrétariat M. RADID & M. TALBI

Section marocaine de l'ADMEE –Europe

UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA FACULTE DES SCIENCES BEN M'SIK
BP 7955 AL BARAKA SIDI OTHMANE CASABLANCA

Tél. 212 – 5 22 70 46 71 **Fax.** 212 – 5 22 70 46 75

Tél. 212 – 6 61 08 98 75

Site web : <http://maarifcentre.org/admee2020/>

@-mail : info.admee@gmail.com ou admee2020@gmail.com